



## LICENCE DE GESTION

### ADMISSION

Accessible en FORMATION INITIALE et en FORMATION CONTINUE (reprise d'études ou validation des acquis)

#### **Conditions de candidatures :**

##### - *Procédure classique* : 2 étapes :

- être titulaire d'un L2 Droit, Sciences Economiques, AES ou DUT, BTS ou équivalent

**ET** - être titulaire du Score-IAE-Message (SIM), toutes informations sur le site : [www.score.iae-message.fr](http://www.score.iae-message.fr)

*NB : les adultes en reprise d'études titulaires L2 Droit, Sciences Economiques, AES, d'un DUT, BTS ou équivalent sont dispensés du Score-IAE-Message.*

##### - *Autre procédure* :

**Validation des acquis** (VAE ou VAP)

Contact : Direction de la Formation Continue (DFC) : <http://www.unilim.fr/dfc/>

*NB : les candidats à une procédure de VAP sont dispensés du Score-IAE-Message*

#### **Etudiant primo-entrant titulaire de diplômes internationaux**

- les étudiants ressortissants étrangers doivent télécharger et renvoyer le dossier de candidature à l'IAE de Limoges accompagné des pièces demandées :

- l'attestation Score-IAE-Message

- un justificatif de maîtrise de la langue française (DELF B2, DALF, TEF, TEC) sauf pour les pays francophones dont le français est la langue officielle,

- un justificatif de comparabilité de diplôme ([www.ciep.fr](http://www.ciep.fr))

**Et** être auditionnés s'ils sont retenus après l'examen de leur dossier de candidature.

- les étudiants ressortissants des pays adhérents au dispositif Campus France doivent obligatoirement se conformer à la procédure Campus France ([www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)) et fournir en plus du dossier de candidature de l'IAE :

- l'attestation Score-IAE-Message

- un justificatif de maîtrise de la langue française (DELF B2, DALF, TEF, TEC) sauf pour les pays francophones dont le français est la langue officielle,

- un justificatif de comparabilité de diplôme ([www.ciep.fr](http://www.ciep.fr))

**Et** être auditionnés s'ils sont retenus après l'examen de leur dossier de candidature.

#### **Procédure de sélection :**

La sélection de candidature s'effectue en 3 étapes :

- pré- sélection sur Dossier de Candidature ( à télécharger)

- Examen du Score-IAE-Message

- sélection sur entretien avec un jury d'enseignants et de professionnels pour les candidats retenus sur dossier.



## MASTER COMPTABILITE CONTROLE AUDIT

### ADMISSION

Accessible en FORMATION INITIALE et en FORMATION CONTINUE (reprise d'études ou validation des acquis)

### \* Accès en Master 1<sup>ère</sup> année

#### Conditions de candidature :

##### - *Procédure classique :*

- être titulaire de la Licence de Gestion *option* CCA de l'IAE de Limoges (accès de plein droit en M1).
- Pour les non titulaires de la Licence de Gestion *option* CCA de l'IAE de Limoges :
  - être titulaire d'un diplôme de niveau bac+3 dans le domaine de la Gestion.
  - être titulaire du Score-IAE-Message(SIM) : informations sur le site : [www.score.iae-message.fr](http://www.score.iae-message.fr)

*NB : les adultes en reprise d'études titulaires d'une Licence de Gestion ou équivalent sont dispensés du Score-IAE-Message*

- accès dans la limite de la capacité d'accueil.

##### - *Autre procédure :*

#### **Validation des acquis** (VAE ou VAP)

Contact : Direction de la Formation Continue (DFC) : <http://www.unilim.fr/dfc/>

*NB : les candidats à une procédure de VAP sont dispensés du Score-IAE-Message mais doivent remplir et envoyer un dossier de candidature et être auditionnés.*

#### **Etudiant primo-entrant titulaire de diplômes internationaux**

- les étudiants ressortissants étrangers doivent télécharger et renvoyer le dossier de candidature à l'IAE de Limoges accompagné des pièces demandées :

- l'attestation Score-IAE-Message
- un justificatif de maîtrise de la langue française (DEL F B2, DALF, TEF, TEC) sauf pour les pays francophones dont le français est la langue officielle,
- un justificatif de comparabilité de diplôme ([www.ciep.fr](http://www.ciep.fr))

**Et** être auditionnés s'ils sont retenus après l'examen de leur dossier de candidature.

- les étudiants ressortissants des pays adhérents au dispositif Campus France doivent obligatoirement se conformer à la procédure Campus France ([www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)) et fournir en plus du dossier de candidature de l'IAE :

- l'attestation Score-IAE-Message
- un justificatif de maîtrise de la langue française (DEL F B2, DALF, TEF, TEC) sauf pour les pays francophones dont le français est la langue officielle,
- un justificatif de comparabilité de diplôme ([www.ciep.fr](http://www.ciep.fr))

**Et** être auditionnés s'ils sont retenus après l'examen de leur dossier de candidature.

#### **Procédure de sélection :**

La sélection de candidature s'effectue en 2 étapes :

- pré- sélection sur Dossier de Candidature ( à télécharger)
- sélection sur entretien avec un jury d'enseignants et de professionnels pour les candidats retenus sur dossier.

# MASTER COMPTABILITE CONTROLE AUDIT

## ADMISSION

Accessible en FORMATION INITIALE et en FORMATION CONTINUE (reprise d'études ou validation des acquis)

### **\* Accès en Master 2<sup>ème</sup> année**

#### **Conditions de candidature**

##### **- Procédure classique**

- être titulaire du master 1 Comptabilité Contrôle Audit de l'IAE de Limoges.
- Pour les non titulaires de la première année de master Comptabilité Contrôle Audit de l'IAE de Limoges :
  - être titulaire d'un diplôme de niveau bac+4 dans le domaine de la Gestion
  - être titulaire du Score-IAE-Message(SIM) : informations sur le site : [www.score.iae-message.fr](http://www.score.iae-message.fr)

*NB : les adultes en reprise d'études titulaires d'un master1 Comptabilité Contrôle Audit ou équivalent sont dispensés du Score-IAE-Message*

- accès dans la limite de la capacité d'accueil.

##### **-Autre procédure**

#### **Validation des acquis** (VAE ou VAP)

Contact : Direction de la Formation Continue (DFC) : <http://www.unilim.fr/dfc/>

*NB : les candidats à une procédure de VAP sont dispensés du Score-IAE-Message mais doivent remplir et envoyer un dossier de candidature et être auditionnés.*

#### **Etudiant primo-entrant titulaire de diplômes internationaux**

-les étudiants ressortissants étrangers doivent télécharger et renvoyer le dossier de candidature à l'IAE de Limoges accompagné des pièces demandées :

- l'attestation Score-IAE-Message,
- un justificatif de maîtrise de la langue française (DELFB2, DALF, TEF, TEC) sauf pour les pays francophones dont le français est la langue officielle,
- un justificatif de comparabilité de diplôme ([www.ciep.fr](http://www.ciep.fr))

**Et** être auditionnés s'ils sont retenus après l'examen de leur dossier de candidature.

- les étudiants ressortissants des pays adhérents au dispositif Campus France doivent obligatoirement se conformer à la procédure Campus France ([www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)) et fournir en plus du dossier de candidature de l'IAE :

- l'attestation Score-IAE-Message,
- un justificatif de maîtrise de la langue française (DELFB2, DALF, TEF, TEC) sauf pour les pays francophones dont le français est la langue officielle,
- un justificatif de comparabilité de diplôme ([www.ciep.fr](http://www.ciep.fr))

**Et** être auditionnés s'ils sont retenus après l'examen de leur dossier de candidature.

#### **Procédure de sélection :**

La sélection de candidature s'effectue en 2 étapes :

- pré- sélection sur Dossier de Candidature ( à télécharger)
- sélection sur entretien avec un jury d'enseignants et de professionnels pour les candidats retenus sur dossier.



## MASTER MANAGEMENT DE L'INNOVATION

### ADMISSION

Accessible en FORMATION INITIALE et en FORMATION CONTINUE (reprise d'études ou validation des acquis)

### **\* Accès en Master 1ère année**

#### **Conditions de candidature**

##### **- Procédure classique**

- être titulaire d'une Licence de Gestion.
- Pour les non titulaires de la Licence de gestion:
  - être titulaire d'un diplôme de niveau bac+3 dans le domaine de la Gestion, et de l'Economie
  - être titulaire du Score-IAE-Message(SIM) : informations sur le site : [www.score.iae-message.fr](http://www.score.iae-message.fr)

*NB : les adultes en reprise d'études titulaires d'une Licence de Gestion ou équivalent sont dispensés du Score-IAE-Message mais doivent remplir et envoyer un dossier de candidature et être auditionnés.*

- accès dans la limite de la capacité d'accueil.

##### **-Autre procédure :**

##### **Validation des acquis** (VAE ou VAP)

Contact : Direction de la Formation Continue (DFC) : <http://www.unilim.fr/dfc/>

*NB : les candidats à une procédure de VAP sont dispensés du Score-IAE-Message mais doivent remplir et envoyer un dossier de candidature et être auditionnés.*

#### **Etudiant primo-entrant titulaire de diplômes internationaux**

-les étudiants ressortissants étrangers doivent télécharger et renvoyer le dossier de candidature à l'IAE de Limoges accompagné des pièces demandées :

- l'attestation Score-IAE-Message,
- un justificatif de maîtrise de la langue française (DELFB2, DALF, TEF, TEC) sauf pour les pays francophones dont le français est la langue officielle
- un justificatif de comparabilité de diplôme ([www.ciep.fr](http://www.ciep.fr))

**Et** être auditionnés s'ils sont retenus après l'examen de leur dossier de candidature.

- les étudiants ressortissants des pays adhérents au dispositif Campus France doivent obligatoirement se conformer à la procédure Campus France ([www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)) et fournir en plus du dossier de candidature de l'IAE :

- l'attestation Score-IAE-Message
- un justificatif de maîtrise de la langue française (DELFB2, DALF, TEF, TEC) sauf pour les pays francophones dont le français est la langue officielle
- un justificatif de comparabilité de diplôme ([www.ciep.fr](http://www.ciep.fr))

**Et** être auditionnés s'ils sont retenus après l'examen de leur dossier de candidature.

#### **Procédure de sélection :**

La sélection de candidature s'effectue en 2 étapes :

- pré- sélection sur Dossier de Candidature ( à télécharger)
- sélection sur entretien avec un jury d'enseignants et de professionnels pour les candidats retenus sur dossier.

# MASTER MANAGEMENT DE L'INNOVATION

## ADMISSION

Accessible en FORMATION INITIALE et en FORMATION CONTINUE (reprise d'études ou validation des acquis)

### \* Accès en Master 2ème année

#### Conditions de candidature

##### - Procédure classique

- être titulaire du M1 Management de l'Innovation.
- Pour les non titulaires du M1 Management de l'Innovation:
  - être titulaire d'un diplôme de niveau bac+4 dans le domaine de la Gestion
  - être titulaire du Score-IAE-Message (SIM) : informations sur le site : [www.score.iae-message.fr](http://www.score.iae-message.fr)

*NB : les adultes en reprise d'études titulaires d'un M1 Management de l'Innovation ou équivalent sont dispensés du Score-IAE-Message mais doivent remplir et envoyer un dossier de candidature et être auditionnés.*

- accès dans la limite de la capacité d'accueil.

##### -Autre procédure :

##### Validation des acquis (VAE ou VAP)

Contact : Direction de la Formation Continue (DFC) : <http://www.unilim.fr/dfc/>

*NB : les candidats à une procédure de VAP sont dispensés du Score-IAE-Message mais doivent remplir et envoyer un dossier de candidature et être auditionnés.*

#### Etudiant primo-entrant titulaire de diplômes internationaux

-les étudiants ressortissants étrangers doivent télécharger et renvoyer le dossier de candidature à l'IAE de Limoges accompagné des pièces demandées :

- l'attestation Score-IAE-Message
- un justificatif de maîtrise de la langue française (DELFB2, DALF, TEF, TEC) sauf pour les pays francophones dont le français est la langue officielle
- un justificatif de comparabilité de diplôme ([www.ciep.fr](http://www.ciep.fr))

**Et** être auditionnés s'ils sont retenus après l'examen de leur dossier de candidature.

- les étudiants ressortissants des pays adhérents au dispositif Campus France doivent obligatoirement se conformer à la procédure Campus France ([www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)) et fournir en plus du dossier de candidature de l'IAE :

- l'attestation Score-IAE-Message
- un justificatif de maîtrise de la langue française (DELFB2, DALF, TEF, TEC) sauf pour les pays francophones dont le français est la langue officielle
- un justificatif de comparabilité de diplôme ([www.ciep.fr](http://www.ciep.fr))

**Et** être auditionnés s'ils sont retenus après l'examen de leur dossier de candidature.

#### Procédure de sélection :

La sélection de candidature s'effectue en 2 étapes :

- pré- sélection sur Dossier de Candidature ( à télécharger)
- sélection sur entretien avec un jury d'enseignants et de professionnels pour les candidats retenus sur dossier.



**MASTER 2 ADMINISTRATION DES ENTREPRISES**  
**Parcours Création Reprise Transmission**  
**Parcours Management Général**

**ADMISSION**

Accessible en FORMATION INITIALE et en FORMATION CONTINUE (reprise d'études ou validation des acquis)

**Conditions de candidature**

**- Procédure classique**

**Parcours Management Général (MG)**

- être titulaire d'un diplôme de niveau bac+4

**Parcours Création, Reprise, Transmission (CRT)**

- être titulaire d'un diplôme de niveau bac+4 dans le domaine Droit-Economie-Gestion

**ET** - être titulaire du Score-IAE-Message (SIM) toutes informations sur le site : [www.score.iae-message.fr](http://www.score.iae-message.fr)

*NB : les adultes en reprise d'études titulaires d'un diplôme de niveau bac+4 ou équivalent ainsi que les étudiants titulaires d'un M1 de la Faculté de Droit et Sciences Economiques de Limoges sont dispensés du Score-IAE-Message mais doivent remplir et envoyer un dossier de candidature et être auditionnés.*

**-Autre procédure**

**Validation des acquis** (VAE ou VAP)

Contact : Direction de la Formation Continue (DFC) : <http://www.unilim.fr/dfc/>

*NB : les candidats à une procédure de VAP sont dispensés du Score-IAE-Message mais doivent remplir et envoyer un dossier de candidature et être auditionnés.*

**Etudiant primo-entrant titulaire de diplômes internationaux**

-les étudiants ressortissants étrangers doivent télécharger et renvoyer le dossier de candidature à l'IAE de Limoges accompagné des pièces demandées :

- l'attestation Score-IAE-Message
- un justificatif de maîtrise de la langue française (DELFB2, DALF, TEF, TEC)
- un justificatif de comparabilité de diplôme ([www.ciep.fr](http://www.ciep.fr))

Et être auditionnés s'ils sont retenus après l'examen de leur dossier de candidature.

- les étudiants ressortissants des pays adhérents au dispositif Campus France doivent obligatoirement se conformer à la procédure Campus France ([www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)) et fournir en plus du dossier de candidature de l'IAE :

- l'attestation Score-IAE-Message
- un justificatif de maîtrise de la langue française (DELFB2, DALF, TEF, TEC)
- un justificatif de comparabilité de diplôme ([www.ciep.fr](http://www.ciep.fr))

Et être auditionnés s'ils sont retenus après l'examen de leur dossier de candidature.

**Procédure de sélection :**

La sélection de candidature s'effectue en 2 étapes :

- pré- sélection sur Dossier de Candidature ( à télécharger)
- sélection sur entretien avec un jury d'enseignants et de professionnels pour les candidats retenus sur dossier.



## MASTER MANAGEMENT DES ENTREPRISES DE LA SANTE ET DU SOCIAL

### ADMISSION

Accessible en FORMATION INITIALE et en FORMATION CONTINUE (reprise d'études ou validation des acquis)

#### \* Accès en Master 1ère année

##### Conditions de candidature

##### *- Procédure classique*

- être titulaire de la Licence AES parcours Sanitaire et Social autorisés à s'inscrire par le jury de Master 1.
- Pour les non titulaires de la Licence AES parcours Sanitaire et Social :
  - être titulaire d'un diplôme de niveau bac+3
  - accès dans la limite de la capacité d'accueil.

##### *- Autre procédure*

##### Validation des acquis (VAE ou VAP)

Contact : Direction de la Formation Continue (DFC) : <http://www.unilim.fr/dfc/>

NB : les candidats à une procédure de VAP doivent remplir et envoyer un dossier de candidature et être auditionnés.

##### Etudiant primo-entrant titulaire de diplômes internationaux

-les étudiants ressortissants étrangers doivent télécharger et renvoyer le dossier de candidature à l'IAE de Limoges accompagné des pièces demandées :

- un justificatif de maîtrise de la langue française (DELFB2, DALF, TEF, TEC)
- un justificatif de comparabilité de diplôme ([www.ciep.fr](http://www.ciep.fr))

Et être auditionnés s'ils sont retenus après l'examen de leur dossier de candidature.

- les étudiants ressortissants des pays adhérents au dispositif Campus France doivent obligatoirement se conformer à la procédure Campus France ([www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)) et fournir en plus du dossier de candidature de l'IAE :

- un justificatif de maîtrise de la langue française (DELFB2, DALF, TEF, TEC)
- un justificatif de comparabilité de diplôme ([www.ciep.fr](http://www.ciep.fr))

Et être auditionnés s'ils sont retenus après l'examen de leur dossier de candidature.

##### Procédure de sélection :

La sélection de candidature s'effectue en 2 étapes :

- pré- sélection sur Dossier de Candidature ( à télécharger)
- sélection sur entretien avec un jury d'enseignants et de professionnels pour les candidats retenus sur dossier.

# MASTER MANAGEMENT DES ENTREPRISES DE LA SANTE ET DU SOCIAL

## ADMISSION

Accessible en FORMATION INITIALE et en FORMATION CONTINUE (reprise d'études ou validation des acquis)

### \* Accès en Master 2eme année

#### Conditions de candidature

##### *- Procédure classique*

- être titulaire du Master 1 management des Entreprises de la Santé et du Social autorisés à s'inscrire par le jury de Master 2.
- Pour les non titulaires du Master 1 management des Entreprises de la Santé et du Social:
  - être titulaire d'un diplôme de niveau bac+4
  - accès dans la limite de la capacité d'accueil.

##### *-Autre procédure*

#### **Validation des acquis** (VAE ou VAP)

Contact : Direction de la Formation Continue (DFC) : <http://www.unilim.fr/dfc/>

*NB : les candidats à une procédure de VAP doivent remplir et envoyer un dossier de candidature et être auditionnés.*

#### **Etudiant primo-entrant titulaire de diplômes internationaux**

-les étudiants ressortissants étrangers doivent télécharger et renvoyer le dossier de candidature à l'IAE de Limoges accompagné des pièces demandées :

- un justificatif de maîtrise de la langue française (DELF B2, DALF, TEF, TEC)
- un justificatif de comparabilité de diplôme ([www.ciep.fr](http://www.ciep.fr))

Et être auditionnés s'ils sont retenus après l'examen de leur dossier de candidature.

- les étudiants ressortissants des pays adhérents au dispositif Campus France doivent obligatoirement se conformer à la procédure Campus France ([www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)) et fournir en plus du dossier de candidature de l'IAE :

- un justificatif de maîtrise de la langue française (DELF B2, DALF, TEF, TEC)
- un justificatif de comparabilité de diplôme ([www.ciep.fr](http://www.ciep.fr))

Et être auditionnés s'ils sont retenus après l'examen de leur dossier de candidature.

#### **Procédure de sélection :**

La sélection de candidature s'effectue en 2 étapes :

- pré- sélection sur Dossier de Candidature ( à télécharger)
- sélection sur entretien avec un jury d'enseignants et de professionnels pour les candidats retenus sur dossier.





**Université  
de Limoges**

**IAE**  
Institut d'Administration  
des Entreprises

## **LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION DES ENTREPRISES FILIERE BOIS**

### **ADMISSION**

Accessible en FORMATION INITIALE et en FORMATION CONTINUE (reprise d'études ou validation des acquis)

#### **Conditions de candidature**

##### **- Procédure classique**

- titulaires d'un diplôme de niveau bac+2 ou équivalent, d'une deuxième année de licence ou équivalent, DUT, BTS, d'une Licence (une dispense partielle d'enseignements pourra alors être mise en place selon les compétences validées).

##### **-Autre procédure**

#### **Validation des acquis** (VAE ou VAP)

Contact : Direction de la Formation Continue (DFC) : <http://www.unilim.fr/dfc/>

*NB : les candidats à une procédure de VAP doivent remplir et envoyer un dossier de candidature et être auditionnés.*

#### **Etudiant primo-entrant titulaire de diplômes internationaux**

-les étudiants ressortissants étrangers doivent télécharger et renvoyer le dossier de candidature à l'IAE de Limoges accompagné des pièces demandées :

- un justificatif de maîtrise de la langue française (DELFB2, DALF, TEF, TEC)
- un justificatif de comparabilité de diplôme ([www.ciep.fr](http://www.ciep.fr))

Et être auditionnés s'ils sont retenus après l'examen de leur dossier de candidature.

- les étudiants ressortissants des pays adhérents au dispositif Campus France doivent obligatoirement se conformer à la procédure Campus France ([www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)) et fournir en plus du dossier de candidature de l'IAE :

- un justificatif de maîtrise de la langue française (DELFB2, DALF, TEF, TEC)
- un justificatif de comparabilité de diplôme ([www.ciep.fr](http://www.ciep.fr))

Et être auditionnés s'ils sont retenus après l'examen de leur dossier de candidature.

#### **Procédure de sélection :**

La sélection de candidature s'effectue en 2 étapes :

- pré- sélection sur Dossier de Candidature ( à télécharger)
- sélection sur entretien avec un jury d'enseignants et de professionnels pour les candidats retenus sur dossier.



# LICENCE PROFESSIONNELLE STRATEGIE ET MANAGEMENT DE L'ENTREPRISE DU BATIMENT

## ADMISSION

Accessible en FORMATION INITIALE et en FORMATION CONTINUE (reprise d'études ou validation des acquis)

### Conditions de candidature

#### - Procédure classique

- être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2 et prioritairement d'un DUT, BTS dans le domaine du bâtiment ou d'un parcours de pré-licence en gestion, sciences économiques, droit, AES.

#### -Autre procédure

#### Validation des acquis (VAE ou VAP)

Contact : Direction de la Formation Continue (DFC) : <http://www.unilim.fr/dfc/>

*NB : les candidats à une procédure de VAP doivent remplir et envoyer un dossier de candidature et être auditionnés.*

#### Etudiant primo-entrant titulaire de diplômes internationaux

-les étudiants ressortissants étrangers doivent télécharger et renvoyer le dossier de candidature à l'IAE de Limoges accompagné des pièces demandées :

- un justificatif de maîtrise de la langue française (DELFB2, DALF, TEF, TEC)
- un justificatif de comparabilité de diplôme ([www.ciep.fr](http://www.ciep.fr))

Et être auditionnés s'ils sont retenus après l'examen de leur dossier de candidature.

- les étudiants ressortissants des pays adhérents au dispositif Campus France doivent obligatoirement se conformer à la procédure Campus France ([www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)) et fournir en plus du dossier de candidature de l'IAE :

- un justificatif de maîtrise de la langue française (DELFB2, DALF, TEF, TEC)
- un justificatif de comparabilité de diplôme ([www.ciep.fr](http://www.ciep.fr))

Et être auditionnés s'ils sont retenus après l'examen de leur dossier de candidature.

#### Procédure de sélection :

La sélection de candidature s'effectue en 2 étapes :

- pré- sélection sur Dossier de Candidature ( à télécharger)
- sélection sur entretien avec un jury d'enseignants et de professionnels pour les candidats retenus sur dossier.



## LICENCE ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE Parcours Sanitaire et Social

### ADMISSION

Accessible en FORMATION INITIALE et en FORMATION CONTINUE (reprise d'études ou validation des acquis)

#### Conditions de candidature

##### *- Procédure classique*

-être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+ 2 comportant une majorité d'unités d'enseignement de gestion, de comptabilité, de droit et d'informatique.

##### *-Autre procédure*

#### Validation des acquis (VAE ou VAP)

Contact : Direction de la Formation Continue (DFC) : <http://www.unilim.fr/dfc/>

*NB : les candidats à une procédure de VAP doivent remplir et envoyer un dossier de candidature et être auditionnés.*

#### Etudiant primo-entrant titulaire de diplômes internationaux

-les étudiants ressortissants étrangers doivent télécharger et renvoyer le dossier de candidature à l'IAE de Limoges accompagné des pièces demandées :

- un justificatif de maîtrise de la langue française (DELFB2, DALF, TEF, TEC)
- un justificatif de comparabilité de diplôme ([www.ciep.fr](http://www.ciep.fr))

Et être auditionnés s'ils sont retenus après l'examen de leur dossier de candidature.

- les étudiants ressortissants des pays adhérents au dispositif Campus France doivent obligatoirement se conformer à la procédure Campus France ([www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)) et fournir en plus du dossier de candidature de l'IAE :

- un justificatif de maîtrise de la langue française (DELFB2, DALF, TEF, TEC)
- un justificatif de comparabilité de diplôme ([www.ciep.fr](http://www.ciep.fr))

Et être auditionnés s'ils sont retenus après l'examen de leur dossier de candidature.

#### Procédure de sélection :

La sélection de candidature s'effectue en 2 étapes :

- pré- sélection sur Dossier de Candidature (à télécharger)
- sélection sur entretien avec un jury d'enseignants et de professionnels pour les candidats retenus sur dossier.



**Université  
de Limoges**

**IAE**  
Institut d'Administration  
des Entreprises

## LICENCE PROFESSIONNELLE RESPONSABLE HOTELLERIE EN MILIEU MEDICALISE

### ADMISSION

Accessible en FORMATION INITIALE et en FORMATION CONTINUE (reprise d'études ou validation des acquis)

#### Conditions de candidature

##### *- Procédure classique*

-être titulaire d'une Licence AES, de DUT tels que les DUT GEA ou carrières sociales, de BTS tels que les BTS d'Hébergement, d'Hôtellerie-Restauration, de Diététique, de Carrières sanitaires et sociales, du Diplôme d'Université restauration collective dans le secteur sanitaire et social.

##### *-Autre procédure*

#### **Validation des acquis** (VAE ou VAP)

Contact : Direction de la Formation Continue (DFC) : <http://www.unilim.fr/dfc/>

*NB : les candidats à une procédure de VAP doivent remplir et envoyer un dossier de candidature et être auditionnés.*

#### **Etudiant primo-entrant titulaire de diplômes internationaux**

-les étudiants ressortissants étrangers doivent télécharger et renvoyer le dossier de candidature à l'IAE de Limoges accompagné des pièces demandées :

- un justificatif de maîtrise de la langue française (DELFB2, DALF, TEF, TEC)
- un justificatif de comparabilité de diplôme ([www.ciep.fr](http://www.ciep.fr))

Et être auditionnés s'ils sont retenus après l'examen de leur dossier de candidature.

- les étudiants ressortissants des pays adhérents au dispositif Campus France doivent obligatoirement se conformer à la procédure Campus France ([www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)) et fournir en plus du dossier de candidature de l'IAE :

- un justificatif de maîtrise de la langue française (DELFB2, DALF, TEF, TEC)
- un justificatif de comparabilité de diplôme ([www.ciep.fr](http://www.ciep.fr))

Et être auditionnés s'ils sont retenus après l'examen de leur dossier de candidature.

#### **Procédure de sélection :**

La sélection de candidature s'effectue en 2 étapes :

- pré- sélection sur Dossier de Candidature ( à télécharger)
- sélection sur entretien avec un jury d'enseignants et de professionnels pour les candidats retenus sur dossier.